

Auch, le 18 février 2026

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Tempête Pedro ce mercredi : le Département invite à la prudence sur les routes en raison du risque de nouvelles chutes d'arbres.

Le Département du Gers appelle à la plus grande vigilance à l'approche de la tempête Pedro, annoncée dès ce mercredi soir sur le territoire gersois.

Selon Météo-France, le département du Gers est placé en vigilance jaune « Vent » et « Orages » ce mercredi 18 février.

La vigilance vent est en vigueur de 18h ce jour jusqu'au 19 février 22h.

La vigilance orages est en vigueur de 19h à 00h ce jour.

La vigilance crues est de nouveau en orange.

L'ensemble du département est concerné.

Dans un contexte de sols déjà fortement détrempés par les récentes intempéries, ces conditions météorologiques augmentent sensiblement les risques de chutes d'arbres et de câbles. Ces phénomènes peuvent engendrer des dangers pour les personnes, ainsi que des perturbations sur les réseaux et les axes de circulation.

Par mesure de précaution et afin de garantir la sécurité de tous, le Conseil départemental du Gers informe le public que :

- Les forêts départementales demeurent interdites d'accès par arrêté
- Le parc du Conseil départemental sera fermé jusqu'au dimanche 22 février inclus

Il est vivement recommandé de limiter les déplacements durant cette période, d'éviter les zones boisées et de faire preuve de la plus grande prudence face aux risques liés aux vents violents.

Le Conseil départemental du Gers invite les habitants à se tenir régulièrement informés de l'évolution de la situation et à respecter strictement les consignes de sécurité et remercie les usagers pour leur compréhension et leur sens des responsabilités.

Les informations seront actualisées régulièrement, notamment via la page Facebook Inforoute32.